



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfiip-sd.fr/085/>
PAGE FACEBOOK : « FO DGFIP 85 »

DROIT D'ALERTE

Les représentants FO pour le CHS-CT :

*Aurélié BRUN (SIP les Sables d'Olonne),
Stéphane GUIBERT (Trésorerie Fontenay),
Sébastien LIEVRE (Cité administrative La Roche/Yon),
Didier LOISEAU (PCE La Roche/Yon),*



Mr Le Président du CHS-CT,

La crise sanitaire liée au coronavirus suscite naturellement des inquiétudes et des interrogations.

En tant que représentants des personnels et délégués au CHS-CT, nous devons donc nous assurer que la direction prend et prendra toutes les mesures propres à assurer la meilleure protection possible des personnels.

Afin de permettre, le moment venu et si la situation l'exige, aux collègues d'exercer leur droit de retrait, nous exerçons dès ce jour notre droit d'alerte de manière préventive vous invitant à nous communiquer par écrit ou lors d'un CHS-CT extraordinaire toutes les mesures prises localement pour faire face à cette situation.

Dans l'éventualité où il serait raisonnable de penser qu'une situation particulière fait courir « un danger grave et imminent pour la vie » de nos personnels, nous leur recommanderons d'exercer leur droit de retrait.

Pour FO, Sébastien LIEVRE